

Certification en langue allemande

Dates de la session 2023

☞ les épreuves écrites auront lieu le jeudi 9 mars de 9h à 12h en salle 10.

☞ les épreuves orales se dérouleront le mardi 28 mars de 13h30 à 16h.

Chaque candidat recevra une convocation.

Qu'est-ce que «la certification A2 / B1 de la KMK ?

C'est un examen qui, en cas de réussite, permet d'attester un niveau de langue A2 ou B1.

Le Deutsches Sprachdiplom, la certification en allemand, est proposée aux élèves volontaires de 3ème. Le diplôme est délivré par la **KMK Kultusministerkonferenz** qui correspond au ministère de l'éducation nationale.

La certification est conçue sur la base du **cadre européen de référence pour les langues (CECRL)** qui constitue également la base des programmes en langues dans toute l'Europe.

Le niveau testé est le niveau B1 avec une possibilité de valider le niveau A2 si le niveau B1 n'est pas atteint.

A2 est le niveau exigé pour le socle, c'est-à-dire pour les élèves de 3èmes.

Pour obtenir l'attestation A2 il est nécessaire de valider ce niveau dans les 4 compétences langagières évaluées. En effet aucune moyenne n'est effectuée.

A quoi sert la certification ?

La réussite à la certification donne droit à un **diplôme** établi par la KMK. **Ce diplôme est internationalement reconnu et valable à vie** au même titre que le baccalauréat ou le permis de conduire.

La réussite au niveau B1 donne automatiquement droit à la poursuite de ses études dans un établissement d'enseignement public en Allemagne. Ce diplôme facilite considérablement la recherche d'un stage ou d'un emploi outre-Rhin.

En France, il permet d'attester officiellement d'un niveau d'allemand dans votre CV.

Participer à la certification constitue également un bon entraînement pour tout autre examen, comme le DNB ou le baccalauréat.

Les épreuves de la certification en allemand

La certification évalue les compétences des élèves dans les quatre activités langagières auxquelles ils sont entraînés régulièrement en classe :

compréhension de l'écrit

compréhension de l'oral

expression écrite

expression orale en continu (monologue) et en interaction (dialogue)

Dates et déroulement des épreuves

Les épreuves écrites auront lieu le jeudi 9 mars de 9h à 12h et se dérouleront ainsi :

- Epreuve de compréhension écrite Leseverstehen de 65 minutes en tout, soit 60 minutes de travail et 5 minutes pour reporter les réponses sur la fiche réponse Antwortblatt.
- Epreuve de compréhension orale Hörverstehen de 35 minutes en tout, soit 30 minutes de travail et 5 minutes pour reporter les réponses sur la fiche réponse Antwortblatt.
- Epreuve d'expression écrite schriftliche Kommunikation de 60 minutes.

L'écrit dure exactement 3 heures, chaque épreuve étant suivie de 10 minutes de pause.

Les élèves doivent se présenter avec leur convocation et une pièce d'identité, comme pour le DNB.

L'examen de la certification est le même dans le monde entier. Toutes les consignes sont donc données en allemand, mais il s'agit globalement des mêmes consignes chaque année. L'élève doit donc se familiariser avec ces consignes avant l'épreuve.

Précisions sur l'épreuve écrite:

Le professeur ne donnera aucune aide et ne répondra à aucune question pendant les épreuves.

Il faut donc impérativement se familiariser avec les consignes en allemand pour préparer cette épreuve et ne pas perdre de temps :

fiche donnée par le professeur ou [télécharger les consignes types](#).

Consignes en allemand (PDF - 28.2 ko)

Pour l'ensemble des épreuves, les questions sont graduées. C'est-à-dire qu'il y a des questions A2, A2+ et B1 mais pas forcément dans un ordre de difficulté croissante.

Il faut impérativement faire tous les exercices et ne pas abandonner en cours de route ! Il est nécessaire de bien gérer son temps. Si une question est trop difficile, passez à la suivante !

On peut éventuellement y revenir après.

N'oubliez pas un stylo noir et un correcteur (blanco) !

Les oraux auront lieu le mardi 28 mars à partir de 13h30

L'épreuve orale dure 15 minutes par candidat.

Chaque candidat devra se présenter à l'heure inscrite sur sa convocation.

Vous passerez votre oral devant un jury composé de deux professeures d'allemand.

L'oral se déroule en trois temps :

- **5 minutes d'expression orale en interaction** : entretien avec le professeur qui pose des questions sur des sujets généraux en rapport avec la vie d'un collégien !
- **5 minutes d'expression orale en continu** : exposé de l'élève sur un thème préparé à l'avance et choisi dans une liste de thèmes prédéfinis **Themenbereiche**

La présentation doit être impérativement illustrée. Le barème inclut en effet des points sur la forme : présentation powerpoint, affiche, objets en rapport avec le contenu...

- **5 minutes d'expression orale en interaction** : le jury pose des questions sur l'exposé.

Choisissez un thème avec lequel vous êtes à l'aise et qui vous permettra de parler pendant cinq mn.

En aucun cas le texte ne doit être lu ou appris par cœur. Vous devez montrer que vous maîtrisez le contenu de votre présentation et que vous êtes capable de vous exprimer en allemand !

Voici les barèmes de la session 2023

Seuils de réussite

	NON VALIDE	NIVEAU A2	NIVEAU B1
LESEVERSTEHEN LV compréhension de l'écrit	0 à 8 points	9 à 14 points	15 à 24 points
HÖRVERSTEHEN HV compréhension de l'oral	0 à 6 points	7 à 12 points	13 à 24 points
SCHRIFTLICHE KOMMUNIKATION expression écrite	0 à 7 points	8 à 11 points	12 à 24 points
MÜNDLICHE KOMMUNIKATION expression orale	0 à 7 points	8 à 11 points	12 à 24 points